

Ebolowa, le 02 novembre 2022

N° 014 /L/AIS/11-2022

**Projet** : Situation des projets  
d'Investissements publics dans la région  
du Sud

**Le Président du Bureau  
Exécutif**

**A**

**Monsieur le Ministre de  
l'Economie, de la Planification  
et de l'Aménagement du  
Territoire**

**YAOUNDE**

**Objet** : Demande d'informations sur  
la situation des projets dans la région  
du Sud

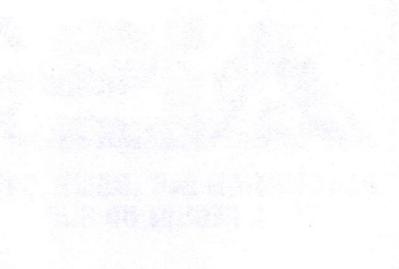
**Monsieur le Ministre,**

L'Association des Ingénieurs du Sud en abrégé (AIS), est une association apolitique et laïque, légalisée suivant le récépissé n° 227008/RDA/L07/SASC signé du Préfet de la Mvila en date du 18 janvier 2022. Elle regroupe en son sein des Ingénieurs (en retraite ou en activité) originaires du Sud toutes spécialités confondues. L'AIS anime à date une plate-forme de plus de 200 ingénieurs, toutes spécialités confondues. Son objectif est, suivant ses statuts, **d'accompagner au niveau de la région du Sud, l'Etat Central, le Conseil Régional, les Communes**, les partenaires au développement nationaux et internationaux dans les différentes phases des projets de développement, conformément à la politique de décentralisation conduite par le Chef de l'Etat, son Excellence Paul BIYA.

Permettez-nous d'ores et déjà, monsieur le Ministre de vous féliciter pour votre action dynamique à la tête de l'important département ministériel dont vous avez la charge.

L'AIS, pour atteindre ses objectifs visant à accompagner ou soutenir le développement du Sud, demande que soit régulièrement **mise à sa disposition** (de façon mensuelle ou trimestrielle), la **situation de l'exécution des projets d'investissements de la région**, laquelle information est souvent élaborée lors de la tenue des comités départementales ou régionale de l'évaluation de l'exécution du BIP dans la région. Nous vous prions de bien vouloir autoriser vos Collaborateurs des Services Centraux, ainsi que votre Délégué Régional et





11

Faint, illegible text in the upper left quadrant.

Faint, illegible text in the upper right quadrant.

Main body of faint, illegible text in the middle section.



Faint, illegible text in the lower section of the page.

Délégués Départementaux de la région du Sud, à mettre ces informations à la disposition de l'association pour exploitation et relai de la bonne information auprès des populations bénéficiaires auxquelles nous appartenons. L' AIS aurait même souhaité être souvent convié à ces rencontres d'évaluation du BIP au regard de la grande expertise dont nous disposons.

Dans **l'espoir d'une suite favorable**, recevez **Monsieur le Ministre**, l'assurance de notre considération distinguée.

PJ :

- Récépissé de déclaration de l' AIS
- Note de présentation de l' AIS
- Note sur la problématique de l'accès à l'information des projets.

**Ampliatiions :**

- PM
- Gouverneur/Sud
- Président du Conseil Régional/Sud
- DR/Minepat/Sud
- DD/Minepat (Mvila, Dja et Lobo, Océan, Vallée du Ntem)



**Le Président**

**René Théodore EFOUA FONON**  
**(Ingénieur GC/Eméritus)**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*  
REGION DU SUD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA MVILA  
\*\*\*\*\*  
PREFECTURE D'EBOWA  
\*\*\*\*\*

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALE ET CULTURELLES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*  
SOUTH REGION  
\*\*\*\*\*  
MVILA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
SENIOR DIVISIONAL OFFICE  
\*\*\*\*\*

SERVICE OF SOCIAL AND CULTURAL AFFAIRS  
\*\*\*\*\*

**RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION**

**22/008/RDA/L07/SASC**

Le préfet du Département de la Mvila soussigné, donne aux personnes ci-après désignées, le Récépissé de déclaration d'association, tel que prévu à l'Article 7 de la loi N°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'Association au Cameroun.

**TITRE : ASSOCIATION DES INGENIEURS DU SUD**

**OBJET :** Elle a pour objectif :

- Promouvoir l'accompagnement des partenaires de développement nationaux et internationaux dans les différentes phases des projets de développement.

**SIEGE :** -EBOWA

**NOM ET PRENOMS DES RESPONSABLES DU BUREAU EXECUTIF :**

<b><u>Président :</u></b>	EFOUA FONON René Théodore
<b><u>1<sup>er</sup> Vice-président :</u></b>	ZO'ONY ABA Timoléon
<b><u>2<sup>ème</sup> Vice-président :</u></b>	BELINGA Jean Paul
<b><u>3<sup>ème</sup> Vice-président :</u></b>	BIKO Ferdinand
<b><u>Secrétaire Général :</u></b>	ETIBI OBAM José Roberto
<b><u>Secrétaire Général Adjoint :</u></b>	BIDJANG André
<b><u>Trésorier :</u></b>	OVONO OVONO Paul
<b><u>Trésorier Adjoint :</u></b>	MEDJO Hervé Noel
<b><u>Commissaire aux Comptes N°2 :</u></b>	BAANA SAPOUMA
<b><u>Conseillers N°1 :</u></b>	ELOM NGANE Didier Fleury Jacob
<b><u>Conseillers N°2 :</u></b>	OVENA TOMO Alexis Claude Lyauty
<b><u>Conseillers N°3 :</u></b>	AVEBE MIENLAM Ruben Blaise

Toute modification de la composition du bureau ci-dessus, doit être impérativement portée à la connaissance des services de la Préfecture dans les deux (02) mois qui suivent sa survenue.

**Pièces annexées à la déclaration :**

- Deux exemplaires des statuts
- Deux exemplaires de la liste des membres du Bureau Exécutif
- Deux (02) exemplaires de PV de l'Assemblée constitutive.

Le présent Récépissé de Déclaration qui confère à l'association la personnalité juridique nécessaire, est établi pour servir et valoir ce que de droit.

**AMPLIATIONS :**

- MINAT/YDE
- GRS/EBWA
- S/PREFETS EBWA I ET II
- RFMO/MVILA
- CHRONO/ARCHIVES

Ebolowa, le 18 JAN 2022  
Le Préfet



*Arrogé Sylvac-Marx*  
Administrateur Civil Principal  
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

## **NOTE**

### **AU SUJET DE LA PROBLEMATIQUE DE LA DISPONIBILITE PERMANENTE DE L'INFORMATION COMME GAGE DE L'APPROPRIATION PAR LES POPULATIONS BENEFICIAIRES DU SUIVI DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'ETAT A LEURS PROFITS**

Le souci de plus en plus affirmé par l'Etat du Cameroun est d'impliquer les populations bénéficiaires dans le suivi de l'exécution des projets dans leurs zones. Cette volonté s'est traduite depuis quelques temps déjà par la mise à la disposition permanente du grand public d'un document qui était autrefois tenu secret, à savoir le volumineux détail du BIP de chaque année. Ce document est téléchargeable par chaque camerounais sur internet. Cette option a non seulement l'avantage de permettre aux populations concernées de savoir les efforts que l'Etat fait pour le développement de leurs aires géographiques, mais aussi elle met en déroute les prestataires fictifs ou indéliçables qui sont facilement repérables et dénonçables par lesdites populations.

Mais cette action louable de l'Etat est toutefois freinée par le fait qu'à la phase de l'exécution des projets, l'information n'est pas facilement accessible par tous. Très peu de populations bénéficiaires maîtrisent :

- La nature, contenus et noms des prestataires des contrats signés et supposés être exécutés dans leurs zones ;
- L'évolution des projets (avancement des travaux) en fonction des délais prescrits ;
- Le niveau des paiements des travaux réalisés ;
- Les problèmes relevés par les acteurs contractuels et qui pourraient entraver le bon déroulement du projet ;
- Etc.

Sous le prisme du secret professionnel, l'information est souvent tenue cachée. Seuls les acteurs contractuels, et quelques rares autres acteurs impliqués dans le suivi du projet, maîtrisent la bonne information. On peut logiquement s'interroger alors sur la place réservée aux populations bénéficiaires. A notre connaissance, il n'existe nulle part dans aucune administration où un bénéficiaire d'un projet étatique peut se rendre et avoir directement (sans trop de formalités) toute l'information sur l'avancement technico-financier d'un projet qui s'exécute dans sa zone géographique. Ne serait-il pas judicieux de rendre public l'information sur l'exécution des projets comme l'est le document de programmation annuelle du BIP ?

Pour les projets s'exécutant dans la région du Sud, l'AIS a été confronté à cette dure réalité d'opacité dans la disponibilité des informations. La plupart des responsables des différentes administrations sont réticents à fournir les informations qu'ils détiennent.

Si l'AIS, association regroupant plus de 200 ingénieurs (toutes spécialités confondues) parmi lesquels des Ex hauts Cadres de notre administration, éprouve cette grande difficulté à entrer en possession des informations sur l'exécution des projets de la région, il est évident que le camerounais moyen (de la région du sud) restera dans l'ignorance totale des actions de l'Etat dans sa zone géographique.

C'est pour cela que l'AIS a pensé s'adresser au Chef du département en charge de la planification et évaluation des projets des différentes administrations pour solliciter la mise à disposition permanente de l'information technico-financière des projets qui concernent la région du Sud.



**Le Président**

**René Théodore EFOUA FONO**  
**(Ingénieur GC/Eméritus)**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DU SUD  
\*\*\*\*\*  
ASSOCIATION DES  
INGENIEURS DU SUD  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
SOUTH REGION  
\*\*\*\*\*  
SOUTHERN ENGINEERS  
ASSOCIATION  
\*\*\*\*\*

**PRESENTATION GENERALE DE  
L'ASSOCIATION DES INGENIEURS DE  
LA REGION DU SUD (AIS)**



*« L'AIS, un outil utile pour le développement et le rayonnement  
Socio-économique de la Région du Sud Cameroun »*

# Sommaires

Préambule.....	1
Nos objectifs.....	2
Nos ressources humaines.....	3
Nos missions.....	5



## Préambule

**L**a lutte pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 menée par Son Excellence le **Président de la République Paul BIYA** est une entreprise participative dont le succès dépend de l'adhésion du peuple camerounais tout entier.

La nécessaire participation des ingénieurs ressortissants de la Région du Sud dans le développement économique, social et culturel de leur unité administrative en particulier et du Cameroun en général, nous a amené à créer l'Association des Ingénieurs de la Région du Sud qui a été légalisée suivant récépissé n° 227008/RDA/L07/SASC du 18 janvier 2022 signée de Monsieur par le Préfet de la Mvila.



## Nos objectifs

L'AIS a pour objectif global d'accompagner au niveau de la région du Sud, l'Etat Central, le Conseil Régional, les Communes, les partenaires de développement nationaux et internationaux dans les différentes phases des projets de développement.

De manière particulière, l'AIS a pour objectifs spécifiques de :

- ✍ Participer ou contribuer à l'identification et à la promotion des ressources humaines dans tous les domaines de compétences ;
- ✍ Participer ou contribuer à la formulation des besoins des populations locales ;
- ✍ Participer ou contribuer à toutes les phases du Cycle de vie d'un projet notamment l'identification, la conception, l'exécution, le suivi, l'évaluation, l'exploitation ou l'entretien des projets du Sud ;
- ✍ Participer ou de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat local dans les projets du Sud ;
- ✍ Participer ou contribuer à l'insertion professionnelles des jeunes ingénieurs de la région du Sud à travers le mentorat, le tutorat et la valorisation du capital humain ;
- ✍ Appuyer le Conseil Régional, les Communes, les partenaires de développement nationaux et internationaux dans la recherche des partenaires techniques et financiers.



## Nos ressources humaines

**L'Association des Ingénieurs de la Région du Sud (AIS)**  
est :

- ✍ Un regroupement d'ingénieurs ressortissants du Sud toutes spécialités confondues, soucieux de participer au développement et au rayonnement de la Région du Sud ;
- ✍ Un rassemblement d'ingénieurs en activité ou retraités, dont beaucoup ont une grande expérience dans la gestion des projets depuis la planification jusqu'à l'exploitation ou l'entretien, en passant par l'exécution ;
- ✍ Un savant mélange d'ingénieurs alliant l'expérience des anciens au dynamisme des plus jeunes ;
- ✍ Une force disposée à accompagner au niveau de la région du sud, l'Etat central, le Conseil Régional et les Communes dans la conduite des projets de développement sans interférer dans les missions statutaires des uns et des autres.
- ✍ L'AIS regroupe les filières d'ingénieries suivantes :
  - Génie civil ;
  - Génie rural ;
  - Génie forestier ;
  - Agronomie ;
  - Génie environnemental ;
  - Génie électrique ;
  - Génie énergétique ;
  - Génie informatique ;



- Génie mécanique ;
- Génie minier ;
- Etc.

**L'AIS est un important gisement de ressources humaines pour la gestion et la réalisation avec professionnalisme des projets de développement de notre Région, le Sud.**



## Nos missions

**L**es principales missions de l'AIS convergent vers sa collaboration avec les administrations représentées dans la région du sud et les Collectivités territoriales Décentralisées (CTD), à savoir le Conseil Régional et les Communes du Sud suivant les axes ci-après :

- ✚ Donner son avis sur tout sujet technique lié au développement de la Région du Sud, au cas où elle est sollicitée ;
- ✚ Donner son avis sur tout sujet de son choix en rapport avec la planification ou l'exécution ou l'exploitation ou l'entretien des projets de développement de la Région du Sud ;
- ✚ Animer suivant la demande (à travers ses membres) les programmes de formation ou de renforcement des capacités des différents acteurs dans les domaines ci-après :
  - ❖ Planification des projets ;
  - ❖ Passation des marchés ;
  - ❖ Gestion des marchés ;
  - ❖ Suivi de l'exécution des projets (ou des marchés)
  - ❖ Entretien ou exploitation des infrastructures.
- ✚ Animer aux côtés des CTD la promotion de l'entrepreneuriat local, avec comme corollaire la promotion de l'emploi local des jeunes ;
- ✚ La promotion d'opérateurs économiques locaux (entreprises et BET) ;



- ✦ L'appui de ses membres (personnes morales) de manière à les rendre compétitifs pour l'exécution des projets dans la Région du Sud ;
- ✦ La signature de partenariats divers avec certains acteurs en fonction des besoins signalés ;
- ✦ La mise à la disposition des CTD d'un répertoire d'ingénieurs pour d'éventuels contacts d'appuis directes suivant les besoins.

